

Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes

Quarante et unième session
Genève, 28 juin – 1^{er} juillet 2021

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

établi par le Secrétariat après consultation des coordonnateurs de groupe et des États membres intéressés

Ordre du jour indicatif et approche souple : si les délibérations sur un point de l'ordre du jour se terminent plus tôt que prévu dans le présent ordre du jour annoté, l'examen du point suivant débutera si possible immédiatement et le temps restant peut être utilisé pour traiter les points suivants de l'ordre du jour. Dans cette mesure, l'attribution d'un certain nombre de jours à des questions particulières doit être considérée comme indicative et non contraignante. Par exemple, si l'examen des limitations et exceptions prend fin à 13 h 30 le troisième jour, et non à 14 h 30 comme indiqué dans l'ordre du jour annoté, l'examen des questions diverses débutera à 13 h 30 le troisième jour, au lieu de débuter à midi le quatrième jour, et, si nécessaire, pourra se poursuivre jusqu'à la fin de la période prévue pour les questions diverses dans l'ordre du jour annoté, soit jusqu'à 15 h 45 le quatrième jour.

Premier jour – Lundi 28 juin 2021

Ouverture et protection des organismes de radiodiffusion

- 12 h 00 – 12 h 15 Ouverture de la session; adoption de l'ordre du jour et accréditation des ONG; adoption du rapport de la quarantième session du SCCR.
- Documents :** Les documents intitulés *Projet d'ordre du jour* (SCCR/41/1 Prov.) et *Accréditation d'organisations non gouvernementales* (SCCR/41/8) sont disponibles sur la page Web de la réunion à l'adresse https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=63929. Le *Projet de rapport* (SCCR/40/9) est disponible sur la page de la quarantième session du SCCR à l'adresse https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=56053.
- 12 h 15 – 12 h 25 Allocution de la vice-directrice générale
- 12 h 25 – 12 h 40 Allocution du président et brève description du déroulement de la réunion et des méthodes de travail¹
- 12 h 40 – 14 h 30 Ouverture du point de l'ordre du jour sur les organismes de radiodiffusion
- Documents :** *Texte de synthèse révisé sur les définitions, l'objet de la protection, les droits à octroyer et d'autres questions* (document SCCR/39/7) (disponible en six langues); les documents connexes antérieurs sont disponibles sur la page de la réunion à l'adresse suivante : www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=63929
- Rappel des activités récentes :** À la trente-neuvième session du SCCR, le document SCCR/39/4, *Texte de synthèse révisé sur les définitions, l'objet de la protection, les droits à octroyer et d'autres questions*, a été examiné à la fois lors de réunions informelles et en session plénière. Au cours des délibérations, le président a indiqué les modifications textuelles qui seraient incorporées de manière à refléter

¹ Comme convenu lors d'une consultation avec les coordonnateurs de groupe et les États membres intéressés le 1^{er} juin 2021, toutes les déclarations liminaires, y compris celles des coordonnateurs de groupe, seront présentées par écrit et publiées sur la page de la quarante et unième session du SCCR sur le site Web de l'OMPI.

l'état d'avancement des discussions. Certaines parties du document contiennent des variantes textuelles et des formulations entre crochets en vue d'un examen plus approfondi. Le résultat des négociations tenues lors de la trente-neuvième session du SCCR a été consigné par le président dans le document SCCR/39/7, qui a été mis à disposition immédiatement après la trente-neuvième session avec le même titre que les versions précédentes. À la quarantième session du SCCR, le président et le Secrétariat ont fait le point sur l'état d'avancement des travaux, en récapitulant les principales dispositions du *Texte de synthèse révisé*.

Quarante et unième session du SCCR : L'examen commencera par un récapitulatif du président concernant les travaux informels en cours. Ensuite, le président invitera les Membres, les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales à formuler des observations générales [et à donner leur avis sur les prochaines étapes possibles]. Les délibérations officielles se poursuivront lors de la prochaine session du SCCR qui se tiendra dans des conditions normales.

Deuxième jour – Mardi 29 juin 2021

Protection des organismes de radiodiffusion et limitations et exceptions

- 12 h 00 – 13 h 35 Poursuite des délibérations concernant les organismes de radiodiffusion entamées le 28 juin 2021
- 13 h 35 – 14 h 30 Ouverture des points de l'ordre du jour concernant les limitations et les exceptions

Documents : *Rapport sur les séminaires régionaux et la conférence internationale* (SCCR/40/2) (disponible en six langues); les documents antérieurs connexes sont disponibles sur la page de la réunion à l'adresse suivante :
www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=63929.

Rappel des activités récentes : Conformément à la demande formulée à la trente-neuvième session du SCCR, le Secrétariat a établi le *Rapport sur les séminaires régionaux et la conférence internationale* (document SCCR/40/2), un rapport factuel présenté par le Secrétariat à la quarantième session du SCCR. Le rapport contient les résultats des trois séminaires régionaux et de la Conférence internationale pour examen par le comité. Le rapport porte sur les quatre principaux domaines couverts – bibliothèques, services d'archives, musées et établissements d'enseignement et de recherche – et reflète l'analyse et les propositions dans ces quatre domaines des professionnels, des experts et des États membres du monde entier qui se sont réunis tout au long du processus. Le rapport couvre également les points mis en évidence et les contributions apportées à la fin de la conférence sur la voie à suivre.

Quarante et unième session du SCCR : Le président invitera les membres, les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales à formuler des observations générales, en mettant l'accent sur le *Rapport sur les séminaires régionaux et la conférence internationale* (SCCR/40/2), en particulier sur les sections intitulées *La voie à suivre* et *Considérations pour l'avenir* (pages 63-72), et à donner leur avis sur les prochaines étapes possibles, y compris sur la possibilité d'organiser un certain nombre de consultations régionales avant la prochaine session afin de mieux comprendre la situation des institutions culturelles, d'enseignement et de recherche au niveau local, en particulier au regard des effets de la pandémie de Covid-19 sur celles-ci.

Troisième jour – Mercredi 30 juin 2021

Limitations et exceptions

12 h 00 – 14 h 30 Poursuite des délibérations concernant les limitations et exceptions entamées le 29 juin 2021

Quatrième jour – Jeudi 1^{er} juillet 2021

Questions diverses et clôture de la session

12 h 00 – 12 h 05 Ouverture du point de l'ordre du jour sur les questions diverses

12 h 05 – 12 h 45 Le droit d'auteur dans l'environnement numérique

Documents : Les documents *À l'intérieur du marché mondial de la musique numérique* (SCCR/41/2); *Étude sur les artistes sur le marché de la musique numérique : Considérations économiques et juridiques* (SCCR/41/3); *Le marché de la musique en Amérique latine* (SCCR/41/4); *Étude portant sur le marché numérique de la musique en Afrique de l'Ouest* (SCCR/41/6); et *Rapport sur le marché de la musique en ligne et les principaux modèles d'affaires en Asie : Aperçu et tendances générales* (SCCR/41/7) seront disponibles sur la page de la réunion à

l'adresse https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=63929.

Les documents connexes antérieurs sont disponibles sur la page de la réunion à l'adresse suivante :

www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=63929.

Rappel des activités récentes : Le Secrétariat travaille sur la base du document révisé et approuvé intitulé *Modalités d'une étude sur les services de musique numérique* (SCCR/37/4). Une *Introduction au marché mondial de la musique numérique* (document SCCR/39/3) a été présentée à la trente-neuvième session du SCCR et une mise à jour de

la situation a été faite par le Secrétariat à la quarantième session du SCCR.

Quarante et unième session du SCCR : Le président invitera le Secrétariat à décrire brièvement le travail effectué sur ce sujet. [Des exposés vidéo] seront présentés par les auteurs de chacun des cinq documents établis pour la session, après quoi le président invitera les membres, les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales à formuler des observations générales, avec la possibilité de poser des questions aux auteurs des études qui peuvent être présents pour la session en direct, et à donner leur avis sur les prochaines étapes possibles.

12 h 45 – 13 h 00

Droit de suite

Documents : Les mises à jour vidéo des représentants de l'équipe d'experts seront mises en ligne à l'avance; les documents connexes antérieurs sont disponibles sur la page de la réunion à l'adresse suivante : www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=63929

Rappel des activités récentes : À sa trente-sixième session, le comité est convenu d'établir une équipe d'experts composée de membres et de parties prenantes afin de faire rapport au comité s'agissant des éléments pratiques liés au droit de suite des artistes. À sa trente-septième session, le Secrétariat a présenté le document SCCR/37/5 intitulé *Équipe d'experts sur le droit de suite*, dont le comité a pris note. Lors de ses trente-huitième, trente-neuvième et quarantième sessions, le Secrétariat a fait le point sur les travaux en cours de l'Équipe d'experts, et lors de sa quarantième session, les représentants de l'Équipe d'experts ont également présenté des mises à jour vidéo.

Quarante et unième session du SCCR : Après la présentation, par des représentants de l'équipe d'experts, de brefs exposés vidéo préenregistrés, le président invitera les membres, les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales à formuler des observations générales [et à donner leur avis sur les prochaines étapes possibles].

13 h 00 – 13 h 30

Droits des metteurs en scène de théâtre

Documents : L'*Étude sur les droits des metteurs en scène de théâtre* (document SCCR/41/5) est disponible sur la page de la réunion à l'adresse https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=63929; les documents connexes antérieurs sont disponibles sur la page de la réunion à l'adresse https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=63929.

Rappel des activités récentes : À sa trente-septième session, le SCCR a approuvé les *Modalités proposées pour une étude sur la protection des droits des metteurs en scène de théâtre* (document SCCR/37/3). Lors des trente-huitième, trente-neuvième et quarantième sessions du comité, des exposés sur certains aspects de l'étude ont été présentés, préparés par Mme Ysolde Gendreau,

ressortissante du Canada, et M. Anton Sergo, ressortissant de la Fédération de Russie.

Quarante et unième session du SCCR : Le président invitera le Secrétariat à présenter les travaux effectués sur ce sujet. [Des exposés vidéo] seront présentés par les auteurs de l'étude. Le président invitera les membres, les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales à formuler des observations générales, avec la possibilité de poser des questions aux auteurs de l'étude qui peuvent être présents pour la session en direct, et à donner leur avis sur les prochaines étapes possibles.

13 h 30 – 13 h 45

Questions diverses : Proposition d'étude sur le droit de prêt public : session en direct; toute autre question.

Document : *Proposition concernant l'inscription d'une étude sur le droit de prêt public à l'ordre du jour et dans les travaux futurs du Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) (SCCR/40/3/Rev. 2)* est disponible sur la page de la réunion à l'adresse https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=63929.

Rappel des activités récentes : À la quarantième session du SCCR, les membres du comité, la Sierra Leone, le Panama et le Malawi ont présenté leur proposition d'étude exploratoire sur le droit de prêt public.

Quarante et unième session du SCCR : Le président invitera les auteurs de la proposition à faire le point de la situation puis donnera aux membres, organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales la possibilité de formuler des observations générales, [et de donner leur avis sur les prochaines étapes possibles].

Le président demandera s'il y a d'autres questions devant être examinées par le comité.

13 h 45 – 14 h 30

Clôture de la session : présentation du résumé du président, déclarations de clôture des coordonnateurs de groupes.

[Fin du document]